

De Bouche **À** Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Mars 2021 N°239



Construisons ensemble notre ville
avec nos jeunes héros

Grand angle :
initiatives de nos collégiens

Agenda

Rencontrez votre maire

Samedi 20 mars de 9h à 12h

Salle Bourvil

Permanence sans rendez-vous

Prochaine permanence

le 24 avril, espace St Exupéry

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID gratuit

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 16h30 à 17h30, Place des Anciens Combattants

3 mars

Atelier origami

à partir de 7 ans, médiathèque à 14h30

10 mars

Krok'histoires

à partir de 4 ans, médiathèque à 10h30

13 mars

Club de lecture des livres et vous

Médiathèque à 10h

20 mars

Comité travaux d'aiguille

Médiathèque à 10h

Atelier Philo «Peut-on manipuler le vivant?»

Médiathèque à 10h30

27 mars

Matinette

Des histoires pour les tout petits « les animaux de la ferme » médiathèque à 10h30

Culture Geek

Dans le cadre du festival, démonstration et initiation au quidditch moldu à partir de 7 ans, médiathèque à 14h



SNAC, la culture à croquer

La nouvelle entité culturelle SNA vient d'être lancée. Concrètement : toute l'offre culturelle de SNA est maintenant regroupée ! Vous avez faim de culture ? Retrouvez toute l'actualité SNAC sur les nouvelles pages Facebook, Instagram et abonnez-vous à la newsletter !
Facebook : SNACulture
Instagram : [instagram.com/snaculture27/](https://www.instagram.com/snaculture27/)
Newsletter : <https://bit.ly/3708Nvg>
Et pour en savoir plus, rendez-vous sur le site SNA : <http://bit.ly/3qnby16>

Compte tenu de la législation et des conditions sanitaires actuelles, les foulées André HEUTE sont repoussées à une date ultérieure

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Jean-Gabriel Hernando, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Marine Vincent, Benjamin Legeard

Images Gettyimages, freepik, pinterest

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27

3 questions à



Suzanne LEGEARD,
Bibliothécaire

Sommaire

- 4 Grand angle : Nos collégiens et le développement durable
- 6 Vivre à Saint-Marcel
- 10 Retour sur pellicules
- 13 Zoom sur mes assos
- 14 Tribunes
- 15 Vos attentes sont nos engagements

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :
0.800.877.915
Maire-Adjoint de permanence :
06.83.82.10.03
Police Municipale :
06.83.82.10.06
Ordures ménagères (n° vert) :
0800.508.104

Une médiathèque, pour quoi faire ?

C'est un lieu de vie, de découvertes et de rencontres ouvert à tous. On peut venir y emprunter des livres, des magazines, des cd, des dvd ou encore des jeux vidéo. Des hamacs et des fauteuils sont à votre disposition pour une lecture sur place, un jeu vidéo ou bien une petite discussion. Des animations pour tous les âges et tous les publics vous sont proposées.

Comment faire pour profiter des services de la médiathèque ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'inscription dans le réseau des médiathèques de Seine Normandie Agglomération (SNA) est devenu complètement gratuite pour tous. Pour en bénéficier, rien de plus simple : rendez-vous dans une des médiathèques du réseau muni d'un justificatif de domicile. Vous aurez alors accès à l'ensemble des documents du réseau. Vous pourrez ainsi réserver une série télé de Gasny, une BD de Vernon ou un livre sur le bien-être de Pacy, via le site internet biblio.sna27.fr ou auprès des bibliothécaires. Ils seront livrés directement à la médiathèque de Saint-Marcel. En médiathèque, un même livre ou dvd sera emprunté des dizaines de fois, c'est écologique et économique !

Quelles sont les animations à venir ?

Le réseau des médiathèques propose un cycle d'animations sur l'environnement. A Saint-Marcel, nous allons créer un jardin partagé devant la médiathèque. Rejoignez notre équipe de jardiniers en herbe dès le mois d'avril. Des ateliers autour de l'écologie auront lieu tous les mois.

Nos animations habituelles continuent. Venez nous rejoindre au club de lecture ou au comité travaux d'aiguille. Pour les plus jeunes nous vous proposons des lectures «les krok'histoires», des ateliers créatifs, des ateliers de méditation pleine conscience et des activités autour du numérique.

La médiathèque est ouverte :
mercredi de 10h à 18h30
jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h30
samedi de 10h à 17h



Grand angle

NOUS COLLÉGIENS, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutter contre le changement climatique et la dégradation de la biodiversité sont deux sujets majeurs pour l'avenir. Elles impliquent une mobilisation active de l'ensemble des acteurs de notre société pour permettre un changement durable de nos comportements. Les jeunes sont les premiers acteurs de la question écologique.

Les questions de développement durable suscitent un intérêt grandissant auprès des collégiens. Les élèves de la classe 5 C au Collège Léonard de Vinci participent au concours photo « Clic Durable » ayant pour thème cette année « Changeons de point de vue ! », organisé par l'académie de Normandie. Ce concours concerne l'environnement des élèves, vu par eux.



NO!

Mme Aubry, référente du développement durable au Collège et enseignante de SVT accompagne ses élèves dans ce projet. Ce concours représente donc, pour elle, une occasion de travailler de façon interactive avec les élèves en interdisciplinarité (SVT, Lettres, Art Plastique). L'objectif est de développer leurs attitudes citoyennes et de les amener à réfléchir sur des thématiques complexes liées au développement durable (comprendre les enjeux relatifs au changement climatique, à la biodiversité, la destruction des écosystèmes naturels ...) sous un angle différent.

Une belle occasion pour les élèves de (re) découvrir leur environnement quotidien avec un regard neuf.

Pendant 2 mois, par groupes, les élèves ont travaillé pour réaliser des photos, accompagnées d'un texte pour illustrer le thème : « Changeons de point de vue ! » dans le respect du cahier des charges.

Ces productions dénoncent l'action de l'homme sur son environnement et la nécessité d'être conscient de l'impact de ses gestes quotidiens (ramasser ses déchets, ...) pour en réduire les effets qui sont réels et bien visibles.



Comme l'ont relevé plusieurs élèves lors des ateliers « Quand on participe au ramassage des déchets, on se rend compte qu'il y a beaucoup de mégots de cigarette par terre ».

Le collège a sélectionné 2 projets (une photo accompagnée du texte associé) parmi l'ensemble des travaux réalisés pour concourir. Les travaux seront évalués sur :

- la cohérence des photos avec le thème « Changeons de point de vue » ;
- la pertinence et originalité du titre donné à la photographie ;
- la qualité du texte expliquant le lien entre la photo et la thématique développement durable ;
- la qualité artistique.

Dans l'attente des résultats, en mai, nous vous invitons à consulter les travaux présentés lors des éditions antérieures par d'autres établissements sur le site <http://edd.spip.ac-rouen.fr>.

L'équipe municipale salue l'implication des élèves, la qualité du travail, l'importance du sujet abordé et du message transmis ; elle va poursuivre ce travail avec les écoles pour promouvoir l'éco-citoyenneté et favoriser la mise en place de bonnes pratiques visant à réduire l'impact de nos comportements sur notre environnement.

Dans un premier temps, les productions des élèves seront valorisées sur les sites Facebook et internet de la mairie et seront exposées dans un lieu public. Une affiche de sensibilisation du public sera créée en partenariat avec les élèves. Elle sera déployée sur l'ensemble des panneaux d'affichage de Saint-Marcel.



Les deux photomontages sélectionnés pour le concours

Clic Durable



Le ruisseau de M. Grenouille

Voici la lettre de M. Grenouille que nous avons reçue.

Bonjour,

Je vous ai écrit pour parler des nuisances de mon habitat, mais avant toute chose je vais me présenter.

Je m'appelle François Grenouille, j'ai 5 ans (j'ai une espérance de vie d'environ 6 ans).

Je suis père de 5000 têtards (je peux avoir entre 1400 et 10000 têtards). Ma compagne s'appelle madame Grenouille et nous sommes ensemble depuis 3 ans.

Commençons à parler du problème :

tous les matins, quand je me réveille, je vois des déchets polluer mon habitat. Je vois souvent mes congénères batraciens avaler du plastique ou se coincer dedans. C'est pour cela que je vous ai envoyé cette lettre. Aidez-moi, pensez à mes têtards, eux aussi ont le droit d'avoir un avenir.

Alors, vous attendez quoi pour dire stop ? Cordialement
M. Grenouille

La tête dans le sac, le paysage se réduit

Et si nous prenions la peine de voir au-delà du sac, que verrait-on ?

Nous avons tous vu, en nous promenant dans la nature, un sac plastique oublié.

En réalité, nous n'y prêtons même plus attention.

Cette accumulation de plastique recouvre notre belle nature et l'étouffe.

Nous avons remarqué que les déchets réduisent notre point de vue et nous empêchent de voir pleinement notre environnement.

C'est pour ces raisons que nous avons pris cette photo : pour faire réagir les gens dès maintenant car l'avenir des générations futures dépend de nos faits et gestes d'aujourd'hui.

Alors sortons la tête du sac, élargissons notre champ de vision pour changer notre point de vue sur notre environnement.



Vivre à Saint-Marcel

Un point sur la situation COVID

Une classe de maternelle ainsi que le relais « la compagnie des ours » ont été fermés, nous rappelons qu'il est important de **rester vigilants et mobilisés** malgré la lassitude légitime liée à cette situation qui perdure.

Quelques chiffres :

8 900 tests réalisés depuis l'ouverture de notre centre, en octobre.

44% de nos aînés du FRPA souhaitent se faire vacciner.



Finances

> Budget primitif approuvé par la majorité : **6 034 925 € pour la section de fonctionnement et 2 178 533 € pour la section d'investissement**

> **Maintien des taux de la taxe patrimoine bâti et non bâti**

> **Subvention de 210 000 € à notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

Développement et aménagement urbain

> Validation de l'**Avant-Projet Définitif (APD)** du Complexe Sportif Léo Lagrange pour sa **rénovation énergétique et sa réhabilitation**, en vue du montage de dossier de subvention.

> Réalisation d'un **éclairage adapté à la compétition** dans la salle de jeux des écoles pour répondre aux besoins du club de tennis de table.

> Approbation d'une **convention de participation entre le S.I.E.G.E et notre commune** concernant les travaux sur les réseaux de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunication de la rue des Prés, la création d'un réseau d'éclairage public « terrain de la Quesvruie », la mise en place de mats autonomes ainsi que le renouvellement de luminaires vétustes.



Scolaire

> 2 nouveaux **vidéoprojecteurs interactifs** pour l'école Jules Ferry 1.

> Approbation d'une **convention classes à option « Education Physique et Sportive » en lien avec l'Education Nationale et des associations sportives** de la commune. Ce projet est établi pour une **durée de deux ans pour les CE2/CM1 avec quatre cycles de six à huit semaines.**

Retour sur les mats autonomes

Au mois d'octobre, nous vous annonçons la mise en place de cinq mats d'éclairage, autonomes, fonctionnant uniquement à l'énergie solaire. Depuis, ces mats sont en fonctionnement et permettent un éclairage nocturne de 5 points jugés stratégiques de notre commune, lorsque l'éclairage public est coupé. Cinq passages piétons sont ainsi éclairés, en générant un halo lumineux rassurant : route de Chambray/bd des Blanchards, rues du Rouy/Chennevières, rues des Prés/Vergers, bd de Gaulle/rd-point Boieldieu, RD 6015/rue du Chemin Vert.

Cet investissement de 20 000 € a été financé à 80 % par le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27), soit un reste à charge pour la commune de 4 000 €.

Ces équipements sont les mieux adaptés pour répondre au choix eco-responsable de couper l'éclairage public au cœur de la nuit, tout en maîtrisant les dépenses communales, et le souhait d'apporter la sécurité aux usagers.

Les retours satisfaisants de cette opération nous amèneront à étendre cette opération sur d'autres points stratégiques de la commune.



Le carnet



Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :

Eren BERKSOY, Rose et Robin TROVARELLI,
Esmée GOKTAS



Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

Victor WAGUETTE



Mariage

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés :

Carole FRENAIS et Willy DUSSAUX



Oyez, Oyez, info travaux

Dés travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension vont se dérouler jusqu'au 31 décembre 2021.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Basse Seine, à l'entreprise : DELAMARE Environnement - RD 675 14130 -Quetteville - 02 31 64 01 08

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture.



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR Basse Seine - Groupe Maintenance Réseaux Basse Seine Route de Duclair
76150 La Vaupalière
02.35.52.27.60 - 07.61.35.56.69 - 06.63.80.09.26

Inscriptions scolaires rentrée 2021-2022



- **MATERNELLE** : les enfants nés en 2018 qui entreront en Petite Section (PS)
- **ELEMENTAIRE** : les enfants qui entreront au Cours Préparatoire (CP)
- **TOUS NIVEAUX** : **ENFANTS des nouveaux administrés de la commune**

Les inscriptions pour les enfants qui entreront en PS et CP se déroulent au cours des mois de mars et avril 2021, sur rendez-vous, et se font uniquement auprès du service des affaires scolaires et périscolaires (espace Saint-Exupéry).

Rappels :

> **Récupérez un dossier d'inscription papier à partir du 22 février** auprès des hôtesses d'accueil de la mairie du lundi au vendredi de : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ou auprès du service des affaires scolaires et périscolaires (du mardi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30)

> **Prenez rdv** auprès du service des affaires scolaires et périscolaires par mail à l'adresse suivante : scolaire@marcel27.fr ou par téléphone au 09-62-10-12-56

Vous y serez reçu entre le **8 mars jusqu'à fin avril**. **Vous munir impérativement de votre dossier dûment rempli et signé et les pièces ORIGINALES demandées** : livret de famille, justificatif de domicile (bail, edf, gdf, eau), carnet de santé, ordonnance du tribunal si parents séparés).

Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée et, il vous sera proposé un rendez-vous pour rencontrer la directrice de l'école et ainsi finaliser l'inscription scolaire de votre enfant.

Vivre à Saint-Marcel

Déchetteries : demandez votre vignette !

Depuis le 1^{er} février, une vignette à coller sur le pare-brise remplace progressivement la carte d'accès à vos déchetteries de Seine Normandie Agglomération.



Pourquoi ?

+ SIMPLE, + FACILE + RAPIDE ! Ce nouveau système d'accès s'inscrit dans le projet de réhabilitation et modernisation des déchetteries gérées par le SYGOM sur le territoire de Seine Normandie Agglomération.

La vignette d'accès, à coller simplement sur votre pare-brise, permet :

- de fluidifier et sécuriser l'accès à la déchèterie en réduisant le temps d'attente à l'entrée du site grâce à un contrôle plus rapide.
- d'enregistrer les quantités de déchets apportés, leur provenance et leur nature et ainsi d'automatiser la gestion des données.
- de faciliter la facturation des professionnels.

Qui est concerné ?

LES HABITANTS des communes de Seine Normandie Agglomération desservies par les 7 déchetteries suivantes :

- La Chapelle-Longueville (La Chapelle-Réanville)
- Les Andelys
- Gasny
- Muids
- Pacy (St-Aquilin-de-Pacy)
- Vernon
- Vexin-s/Epte (Tourny)

LES PROFESSIONNELS

Artisans, petits commerçants, auto-entrepreneurs CESU, administrations, associations, etc. ayant leur siège social, des bureaux ou leurs locaux situés sur le territoire de Seine Normandie Agglomération.

Quand ?

A compter du 1^{er} mai 2021,

les anciennes cartes d'accès seront devenues obsolètes. A cette date, vous devrez impérativement disposer de votre vignette - ou avoir déjà effectué sa demande - pour pouvoir continuer à accéder et utiliser les services de vos déchetteries.

Nous vous invitons à effectuer votre demande dès à présent.



un lecteur de contrôle d'accès à la déchèterie



Mon véhicule et Ma vignette d'accès à la déchèterie

Comment se procurer la vignette ?

En faisant simplement sa demande :



Sur Internet : www.Sygom.fr

ou



À l'accueil de la déchèterie pour disposer d'un formulaire papier.

Vous pourrez ensuite récupérer votre vignette à la déchèterie, lors d'un prochain passage.

Des questions ?

@ contact@sygom.fr ☎ 02 32 54 47 64

Les documents à joindre à votre demande

Sous forme de PDF/ photos / photocopies de bonne qualité

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

- ✓ La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture ou échéancier d'électricité, eau ou gaz - Titre de propriété ou quittance de loyer - Attestation d'assurance habitation - Facture de téléphone fixe ou de box Internet - etc.)
- ⚠ Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées !

- ✓ La copie de la carte grise du véhicule utilisé pour les dépôts en déchetteries (dans la limite de 2 véhicules par foyer).

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ?

- ✓ Un extrait K-Bis ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises.
- ✓ La copie de la carte grise du (ou des) véhicule(s) utilisé(s) pour les dépôts en déchetteries.



Mon Compte Internet personnalisé

Lutte contre les déjections canines : l'affaire est dans le sac !

La commune de Saint-Marcel met à disposition des propriétaires de chiens 12 distributeurs de sacs (avec poubelles à proximité immédiate) pour le ramassage des déjections canines lors des sorties quotidiennes. Ce dispositif est complété par 72 poubelles réparties sur la ville.

Les déjections canines sont interdites sur le domaine public (voiries, espaces verts, aires de jeux, trottoirs) au nom de l'hygiène publique, du respect d'autrui et du cadre de vie.

Le saviez-vous ?

La pollution canine représente l'une des sources majeures de mécontentement des piétons.

Une personne omettant de ramasser les déjections de son chien sur les espaces publics risque une amende de 35€ : attention aux sanctions !



Emplacement des distributeurs :

La Pommeraie, place Brotini, sente Pielle, sente de la Tourelle, parcours sportifs de la coulée verte (1 & 2), rue des écoles, boulevard des Blanchards, parking du Moulin, rue Jean Moulin (boulodrome), sente Parisis, rue de Montigny.

Les composteurs de l'agglomération victimes de leur succès

L'opération composteurs a fait un véritable tabac en 2020 ! Alors que SNA satisfait une centaine de demandes chaque année en moyenne, c'est près de 500 demandes qui lui sont parvenues en 2020 ! SNA, fidèle à son objectif de construire un territoire innovant et éco-responsable, main dans la main avec ses administrés, se félicite de cet engouement, et déploie alors les moyens nécessaires pour satisfaire plus de 350 de ces demandes.

En ce début d'année 2021, la liste ne cesse de s'allonger, mais le stock de composteurs est épuisé. L'agglomération propose donc un tuto en ligne sur son site internet pour fabriquer soi-même son composteur.

Outre la satisfaction de construire soi-même son composteur, cette solution présente l'avantage d'adapter la taille et le volume de son équipement aux réels besoins en matière de compostage. Plus d'informations sur : www.sna27.fr

des PARCOURS un METIER
La Région à vos côtés

Vous avez moins de 30 ans, vous avez obtenu un diplôme BAC +2 ou plus en 2020 ?

Le Dispositif Jeunes Diplômés est fait pour VOUS !

Il vous permet :

- d'acquies une expérience professionnelle valorisante grâce au développement d'un projet ;
- compléter votre parcours de formation par des modules spécifiques et répondant à votre projet d'insertion professionnelle ;
- être accompagné et aidé dans votre projet d'insertion professionnelle.

Aides et rémunération

- Coût pédagogique et rémunération pris en charge par la Région Normandie,
- des aides à la mobilité et au logement sont possibles.

parcours-metier.normandie.fr

RÉGION NORMANDIE
www.normandie.fr

Retour sur ...

A la Pommeraie comme à la cantine, on a fêté La Chandeleur et Mardi-Gras



Note aux parents : des photos de groupe ont été prises le vendredi 19 février pendant le déjeuner. Vous pouvez récupérer la photo de votre enfant auprès du service scolaire.



En raison des mesures restrictives dues à la pandémie de COVID, les agents municipaux partis à la retraite en 2020 n'ont pas pu être mis à l'honneur. Samedi matin, Hervé Podraza les a reçus en mairie pour les féliciter. Excellente retraite à Bernadette Ploger, Sylvie Maheux-agents d'entretien- Patrick Girardin-service bâtiments- Martine Maillaut-agent d'accueil à la mairie.



Le mercredi 10 février, la neige s'invitait sur notre ville. Les équipes d'astreinte neige ont débuté un salage préventif la veille.

Seine Normandie Agglomération

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

INFORMEZ-VOUS !

- Le site internet sno27.fr, rubrique SCoT et le Facebook @SNAggo
- Les réunions publiques d'échanges ou les webinaires
- Des expositions, lettres d'infos et articles de presse dans les journaux locaux

EXPRIMEZ-VOUS !

- Les registres de concertation à votre disposition dans les mairies et au siège de l'intercommunalité
- Les contributions écrites et les questionnaires sur le site internet, dans les mairies et au siège de l'intercommunalité
- Via l'adresse mail scot@sno27.fr

SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION
13 rue de la Mare à Juvy 27120 Dorville

Le budget du CCAS voté

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 février afin de présenter le budget primitif aux membres de la Commission ; les diverses délibérations ont été votées à l'unanimité.

A propos de l'arrivée de la fibre

Eure Normandie THD nous informe que le premier secteur à ouvrir pour l'arrivée de la fibre n'est pas encore ouvert, l'opérateur ORANGE étant actuellement en cours d'intégration des adresses de la zone dans son système d'informations.

Bravo aux services municipaux

La Municipalité félicite l'initiative de ses agents, désormais rédacteurs et acteurs de leur propre feuille du personnel. Une idée originale qui permet de consigner « les mémoires » des services.



Regrets

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris les décès de Mesdames Nathalie ROHART et Ingrid RENNERT, figures emblématiques, Madame ROHART ayant longtemps oeuvré pour le club de foot et Madame RENNERT pour le comité de jumelage de Nüdlingen en Allemagne.

Nos pensées vont vers leurs familles et amis.



Nathalie ROHART



Ingrid RENNERT

... pellicules

Retour sur pellicule

Prévention Coronavirus : des renforts de personnel viennent compléter l'offre du centre de dépistage salle Michel Marigny



FACE AU VIRUS, CHAQUE GESTE COMPTE.

Depuis son ouverture mi-octobre, le centre de dépistage organisé par le laboratoire Bio-Eure Seine ne désemplit pas. Plus de 10 000 personnes ont pu y être testées, dont certains habitants provenant de communes très éloignées. Aussi l'ARS (Agence Régionale de Santé) a-t-elle décidé de **renforcer les équipes en place pour améliorer la prise en charge globale** (réduire l'attente, délivrer de l'information, fluidifier le dépistage, garantir les gestes barrières...) tout en maintenant les délais de rendu des résultats à 24 heures maximum. Les tests réalisés étant les tests PCR, ils constituent la méthode diagnostique de référence et permettent d'adresser la recherche de variant en cas de positivité.

L'accès facile et rapide aux tests de dépistage constitue un axe majeur de réponse au risque de propagation de l'épidémie de la Covid-19.

Le centre de St Marcel a été l'un des premiers centres de dépistage mis en place dans le département de manière permanente hors des murs du laboratoire. **L'équipe du laboratoire y accueille les patients, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.**

« Nous tenons à remercier la ville de Saint-Marcel pour son implication dans la lutte contre l'épidémie. En effet, il n'a fallu que quelques jours pour organiser la mise en place de ce centre grâce à la réactivité de Monsieur le Maire de St Marcel qui a mobilisé l'ensemble de ses équipes et mis à notre disposition un endroit adapté au dépistage massif : une salle suffisamment grande, chauffée, avec une entrée et une sortie distinctes permettant une « marche en avant », et qui soit adaptée à l'accueil des personnes handicapées ou âgées : la salle Marigny correspondait à tous ces critères ! Une fois nos équipes installées dans ce lieu, nous avons pu faire face à des sollicitations importantes, tout en maintenant une prise en charge optimale des patients dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire », précise Nicolas Blondeel, biologiste chez Bio-Eure Seine.

« Voilà une aventure humaine rendue possible grâce à l'implication, à une coordination et au partage de compétences de différents corps de métiers (médicale, administrative...) qui sont habituellement cloisonnés. Par ailleurs, grâce au professionnalisme des équipes et aux dispositifs de protection et de désinfection, les patients se font dépister en toute sécurité. Les agents de la Mairie participent également au nettoyage et à la mise à disposition du lieu pour redoubler de sécurité au plan infectieux ».

Sous l'impulsion de l'ARS qui souhaite renforcer le dépistage face à la propagation des variants, le laboratoire recevra l'aide de bénévoles de la CROIX ROUGE les mercredis et jeudis de la prochaine quinzaine. Ces bénévoles désignés sous l'appellation de « médiateurs LAC (Lutte Anti-Covid) » ont été formés à la réalisation des prélèvements, au contact-tracing (CPAM) et mettent leur expertise et leur bienveillance au service de la population, sous la responsabilité d'un professionnel de santé. « Les patients pourront ainsi bénéficier d'un élargissement de leur prise en charge grâce à cette approche pluridisciplinaire proposant un parcours « complet » : évaluation, orientation, respect des conditions sanitaires, prélèvements, prévention, conduite à tenir... » précise le Dr Nicolas Blondeel.

Le centre de Saint-Marcel aura ainsi vocation à être adaptable et palier aux besoins inhérents à la crise sanitaire. « Il s'agit de tout faire pour faciliter l'isolement du patient potentiellement positif, jusqu'à la mise en place d'un accompagnement sanitaire et social ».

Cette action vient en renfort de l'offre mise en place à l'initiative de l'ARS par le laboratoire de biologie médicale BioEureSeine, visant à proposer des tests RT-PCR à Saint-Marcel. **Le centre de Saint-Marcel reste aujourd'hui le premier échelon de l'accès aux tests, à proximité du lieu de vie ou du lieu de travail. Prochaines journées de dépistage « renforcées » mercredi 3 et jeudi 4 mars.**

CONTRÔLE DE SOI

POLITESSE

COURAGE Motivés
On y est !!
Du Judo, On en fait
En dehors des récréés

L'AMITIÉ Avec les aînés
Mûrit les cadets
Initie les poussinets
Tente les invités
Inspire toute l'année
Et fait surgir mille projets.

HONNEUR

MODESTIE

AMITIÉ

RESPECT Tête dressée
Intéressés
Et toujours prêts.

SINCÉRITÉ



Reprise des cours d'activités physiques en extérieur pour le judo
Depuis le 10 février, le judo a repris ses activités (en extérieur) :

- > le samedi de 10h à 11h (éveil, baby, mini, mini poussin avec Nicolas, adultes avec Benoît)
 - > le mercredi de 15h à 16h30 (du poussin au cadet avec Nicolas et Benoît)
 - > le mercredi à 16h avec Jean-Michel
- Renseignements :
saintmarceljudo@gmail.com
06 25 48 37 05

Des nouvelles du Club des Retraités

Chères adhérentes et adhérents,
Vous attendez la réouverture de notre club avec beaucoup d'impatience et cela est tout à fait normal. Mais, en attendant vos futures sorties, nous vous proposons un séjour d'une semaine en Grèce du 23 septembre au 3 octobre.

Pour tous renseignements sur ce voyage, vous pouvez nous contacter via notre mail:

clubretraitesstmarcel@outlook.fr
ou par téléphone au 06 61 55 03 69.
Avec l'espoir de vous retrouver toutes et tous en bonne santé.

+ d'infos

Service sports et associations



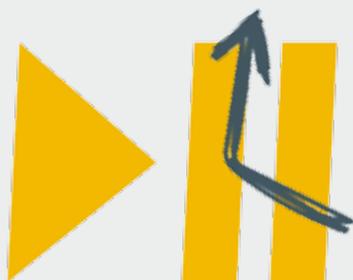
Espace Saint-Exupéry



02.32.54.90.88



associations@marcel27.fr



Zoom sur mes assos !

La parole à...

Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Malgré nos efforts, notre commune a dernièrement été touchée de près par la COVID, entraînant la fermeture d'une classe de maternelle et de la structure multi accueil. Nous restons solidaires et particulièrement à l'écoute des personnes qui sont affectées par cette crise (particuliers et professionnels).

Nous poursuivons nos permanences de quartier ; les gestes barrières y sont respectés et nous pouvons avoir un dialogue en face à face. Nous continuons notre travail et, après avoir défini l'orientation budgétaire en décembre, nous venons de voter le budget primitif. Malgré la baisse des subventions, les taux communaux de la taxe patrimoine bâti et non bâti ne seront pas augmentés et nos recettes seront équivalentes à celles de 2020. Nous avons, comme approuvé au conseil de décembre, décidé de privilégier les investissements structurants pour la commune et nous poursuivons nos travaux de sécurisation de la ville, avec le renouvellement des éclairages publics vétustes et par l'implantation de mats autonomes, notamment.

Enfin, la modernisation des écoles se poursuit ; après la réfection des sols de la cour, nous procédons à l'installation de 2 vidéoprojecteurs interactifs dans les classes de l'école Jules Ferry. Également, nous avons œuvré pour la mise en place d'une convention avec l'Education Nationale et quelques associations saint-marcelloises afin que nos élèves puissent avoir accès gratuitement au sport, discipline importante pour la santé.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts. Restons prudents et prenez soin de vous.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Soyons (soyez) ambitieux !

Le mot solidarité n'aura jamais été aussi présent, mais il ne saura à lui seul empêcher beaucoup d'entre nous d'être encore plus fragilisés. Les solidarités qui ont émergé ne suffiront pas pour affronter les conséquences économiques et sociales engendrées par la crise sanitaire. Les études montrent que les 18/35 ans vont devoir faire l'objet de toutes les attentions pour sortir dignement de ces mois difficiles, évitant que précarité et pauvreté ne deviennent leur quotidien. Aider les plus fragiles, faire en sorte qu'ils ne glissent pas parfois vers l'exclusion, n'est pas aisé. Au niveau local, des actions sont possibles pour peu qu'une commune en fasse le choix en étant volontaire et proactive. Les orientations budgétaires 2021 sont fidèles à celles des années précédentes. Mais en ces temps, nous devons nous montrer ambitieux en terme de solidarité, mais également sur les grandes thématiques comme l'écologie. Ce budget primitif qui nous a été présenté au dernier conseil municipal ne va pas assez loin, et pour cause : 3 millions d'euros doivent être investis dans la réfection de Léo Lagrange. Le soutien aux associations, au CCAS, les différents vecteurs de lien social doivent continuer d'être réaffirmés. Nous sommes plus que jamais mobilisés et présents aux commissions municipales, au cours desquelles nous continuerons de formuler des propositions. Nous aurons l'occasion d'évoquer ces différents points dans notre prochain numéro de l'Écho Marcellois.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),

Le mois de février continue comme les mois précédents, des attaques sur la majorité par le biais des réseaux sociaux ou de la presse, etc.

Je réitère ce que nous avons déjà dit, dès lors que l'équipe actuelle aura mis en place leur projet lors de la présentation du budget 2021, ce sera à nous, l'opposition, de faire un constat.

Pour ce faire, ne vaut-il pas faire une opposition intelligente ? Et ceci lors des votes lors du conseil municipal et non par le biais des médias ?

Ce mois-ci nous avons pu faire le constat : Le renouvellement de la flotte téléphonique de la mairie, l'achat de vidéoprojecteurs pour l'école primaire auprès d'une société basée au Mans (pourquoi pas une société locale ?) et l'augmentation de notre assurance pour le lot 4 auprès d'Assurances PIL-LIOT/VHV, sachant que très peu d'assureurs ont augmenté leurs prix en 2021, nous ont soulevé des interrogations.

Et ces questionnements se poursuivront lors de notre mandat en votant pour, contre ou en s'abstenant des décisions prises.

Dans l'espoir que vous avez pu profiter des vacances d'hiver, nous restons à votre disposition par le biais de notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com ou tout simplement par un message sur notre page Facebook, peu importe le sujet.

Amicalement,

Michael Barton

Vos attentes sont nos engagements !



En tant qu'élus majoritaires, il nous semble primordial de sensibiliser les Saint-Marcellois sur la nécessité d'opter pour des comportements plus vertueux en terme d'environnement. La collectivité souhaite vous accompagner dans ce changement d'habitudes en communiquant régulièrement sur des outils, techniques, idées qui favorisent un changement progressif et en douceur qui s'inscrit dans la durée.

Pour limiter le gaspillage et la pollution, changer ses habitudes pour soi, les autres et la planète, il suffit de partager quelques gestes simples.

La méthode BISOU

Moyen mémotechnique pour se souvenir des 5 questions à se poser avant chaque achat

- Ai-je vraiment **Besoin** de cet objet ?
- En ai-je besoin **Immédiatement** ?
- Ai-je un objet **Semblable** à celui que je souhaite acheter ?
- Quel est l'**Origine** de l'objet ?
- L'objet est-il **Utile** ?

(Sources : méthode M. Duboin Lefèvre et H. Verdeken)

J'évite le gaspillage alimentaire

- Etablir ses menus à l'avance
- Dresser une liste de courses et s'y tenir
- S'adapter aux dates de péremption
- Préparer les bonnes quantités
- Conserver les restes de repas.

(sources : Ademe et ARE Normandie)

Privilégier les fruits et légumes de saison

Objectif : réduire notre impact sur l'environnement et améliorer la qualité gustative des fruits et légumes que nous mangeons.

www.fruits-et-legumes-saison.com

Stop Pub

Vous ne voulez plus de pub papier dans vos boîtes aux lettres? Marre de ce gaspillage de papier?

L'autocollant « Stop Pub » vous attend à l'accueil de la mairie.

Si tu ne le fais pas pour ta planète,
fais-le pour toi

S'essayer au vrac

C'est moins d'emballages (fini le plastique, les conserves et le carton finissant irrémédiablement à la poubelle) et c'est globalement 6 % moins onéreux.

(sources : UFC Que choisir)

Privilégier l'eau de robinet

Sans emballage et beaucoup moins chère... Permet d'économiser environ 10 kg de déchets par an et par personne et limite l'impact environnemental

2 packs d'eau en bouteilles par semaine = budget annuel entre 130€ et 370 € contre 2,80€ pour de l'eau du robinet.

(sources : Zéro Waste France)

Bien trier nos déchets

Les déchets non recyclables coûtent 8 fois plus cher et nuisent à l'environnement : réduisons-les au maximum !



DANS LA POUBELLE VERTE

- Tous les déchets non recyclables :
- Déchets souillés
 - Barquettes en polystyrène et plastique
 - Pots de yaourt...

JOURS DE COLLECTE

Consultez le calendrier de collecte par commune sur sna27.fr > rubrique **Collecte et traitement des déchets ménagers** (Pensez à sortir vos déchets la veille au soir du jour de collecte)

OÙ SE TROUVENT LES POINTS DE COLLECTE ?

Borne textile, bulle à verre, déchèterie : trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous en contactant le service déchets au 02 32 53 50 03.

+ d'infos : sna27.fr / setom.fr / sygom.fr



sna27.fr

LES DÉCHETS ONT UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ



« Pour protéger l'environnement et faire des économies au quotidien, réduisons nos déchets ! »

En 2016, tout comme Aubry, 60 familles du territoire ont participé au défi Foires bleues. « En adoptant trois nouvelles habitudes très simples : mettre fin au gaspillage alimentaire, ne plus acheter de produits à usage unique et limiter nos emballages, nous avons réduit nos déchets de 84 % ! C'est une petite organisation à mettre en place au début, pour ensuite vivre mieux et mieux chez une belle expérience. »

Consultez le guide des 11 gestes sur sna27.fr > rubrique **déchets**

Service Déchets

12, rue de la Mare à Juy
27120 DOUAINS
TÉL : 02 32 53 50 03

sna27.fr



LA PLUPART DE NOS DÉCHETS SONT RECYCLABLES : TRIONS-LES !

DANS LE BAC JAUNE

- Papier, journaux, magazines
- Petits emballages en carton et métal
- Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Les déchets recyclables sont à mettre en vrac (sans sac) dans le bac jaune.

Les interdits : barquettes en plastique, emballages souillés, polystyrène, pots de yaourt.



DANS UNE BULLE À VERRE

- Bouteilles, pots et bocaux en verre

Les interdits : porcelaine, pots en terre, vaisselle, ampoules.



Le compost transforme vos déchets en engrais naturel et... gratuit !

AU COMPOSTEUR

- Tontes de pelouse
- Épluchures
- Déchets végétaux
- Marc de café, coquilles d'œufs
- Restes de repas (sauf viande)

Demandez un composteur 02 32 53 50 03

AUTRES DÉCHETS

- En déchèterie
Consultez les cartes des déchèteries sur setom.fr et sygom.fr

+ d'infos : setom.fr - 02 32 23 47 47
sygom.fr - 02 32 54 47 64



DANS UNE BORNE TEXTILE

- Vêtements, linge
- Chaussures, maroquinerie

Plutôt que de jeter, recyclons !
Des points de collecte sont disponibles sur tout le territoire.